



Organisation  
internationale  
du Travail

Initiative  
pour le recrutement  
équitable



# ► Migration, travail et expériences vécues entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie

Reportages transfrontaliers  
d'élèves en journalisme





► **Migration, travail et  
expériences vécues entre  
la Côte d'Ivoire et la Tunisie**

Reportages transfrontaliers  
d'élèves en journalisme

© Organisation internationale du Travail 2025.

Première édition 2025.



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Cet ouvrage est soumis à une licence Creative Commons Attribution 4.0 International. Voir: [creativecommons.org/licenses/by/4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0). L'utilisateur est autorisé à réutiliser et à partager (copier et redistribuer) l'ouvrage original ou à l'adapter (le remanier, le transformer ou s'en servir pour créer un nouveau produit) conformément aux termes de ladite licence. L'utilisateur doit clairement indiquer que l'OIT est la source de l'ouvrage et faire état de toute modification apportée au contenu original. L'utilisation de l'emblème, du nom et du logo de l'OIT n'est pas autorisée dans le cadre de traductions, d'adaptations ou d'autres œuvres dérivées.

**Citation** – L'utilisateur doit faire état de toute modification apportée à cet ouvrage. L'ouvrage doit être cité comme suit: OIT, *Migration, travail et expériences vécues entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie: Reportages transfrontaliers d'élèves en journalisme*, Genève: Bureau international du Travail, 2025. © OIT.

**Traductions** – Si cet ouvrage fait l'objet d'une traduction, celle-ci doit comporter, outre la mention de la source de l'ouvrage original, la clause de non-responsabilité suivante: *Ceci est une traduction d'un ouvrage de l'Organisation internationale du Travail (OIT) protégé par le droit d'auteur. Cette traduction n'a pas été élaborée, révisée ou approuvée par l'OIT et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. L'OIT décline toute responsabilité quant au contenu ou à l'exactitude de cette traduction, qui n'engage que la responsabilité de son ou ses auteurs.*

**Adaptations** – Si cet ouvrage fait l'objet d'une adaptation, celle-ci doit comporter, outre la mention de la source de l'ouvrage original, la clause de non-responsabilité suivante: *Ceci est une adaptation d'un ouvrage de l'Organisation internationale du Travail (OIT) protégé par le droit d'auteur. Cette adaptation n'a pas été élaborée, révisée ou approuvée par l'OIT et ne doit pas être considérée comme une adaptation officielle de cette dernière. L'OIT décline toute responsabilité quant au contenu ou à l'exactitude de cette adaptation, qui n'engage que la responsabilité de son ou ses auteurs.*

**Œuvres de tiers** – La licence Creative Commons ne s'applique pas aux œuvres incluses dans cette publication qui ne relèvent pas du droit d'auteur de l'OIT. Lorsqu'une œuvre est attribuée à un tiers, l'utilisateur de l'œuvre est seul responsable d'obtenir les autorisations nécessaires auprès du détenteur des droits et sera tenu pour seul responsable en cas de violation alléguée.

Tout différend auquel la présente licence pourra donner lieu et qui ne pourra pas être résolu à l'amiable sera soumis à l'arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue en tant que règlement définitif du différend.

Toute question concernant les droits et licences doit être envoyée à [rights@ilo.org](mailto:rights@ilo.org). Des informations concernant les publications et les produits numériques de l'OIT peuvent être consultées sur [www.ilo.org/publns](http://www.ilo.org/publns).

ISBN: 978-92-2-042986-0 (imprimé); 978-92-2-042987-7 (pdf Web)

DOI: <https://doi.org/10.54394/MOMX6749>

Les désignations utilisées dans les publications et bases de données de l'OIT, qui sont conformes à la pratique de l'Organisation des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIT aucune prise de position quant au statut juridique de tout pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites. Voir: [www.ilo.org/deni-de-responsabilite](http://www.ilo.org/deni-de-responsabilite).

Les opinions et vues exprimées dans la présente publication sont propres à son ou ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions, les vues ou la politique de l'OIT.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part de l'OIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Imprimé en Suisse

The background is a solid blue color. On the left side, there are two large, white-outlined triangles pointing to the right. The top triangle is larger and its right vertex is further to the right than the bottom triangle's right vertex. The bottom triangle is smaller and positioned lower down the page. The text 'Préface' is located in the upper left quadrant of the page, preceded by a small red triangle pointing to the right.

▶ **Préface**

## ► Préface

---

Cette anthologie est le fruit d'une collaboration exceptionnelle entre les étudiants en journalisme de l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information (IPSI) de Tunisie et ceux de l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC) de Côte d'Ivoire. Elle constitue la deuxième initiative de ce genre, après l'anthologie réalisée en 2021 avec des écoles de journalisme et des universités en Ouganda et en Jordanie.

À travers une exploration conjointe des réalités de la migration de main-d'œuvre entre la Tunisie et la Côte d'Ivoire, les équipes estudiantines ont coproduit un ensemble de travaux approfondis qui reflètent la complexité de la mobilité dans la région. Les productions rassemblées mettent en lumière les multiples facettes de ce phénomène en mobilisant divers formats narratifs. Elles dévoilent des parcours empreints de courage, de résilience et de quête de dignité, donnant voix à celles et ceux dont les expériences traduisent les espoirs, les défis et la réalité quotidienne de la migration en Afrique.

Soutenue par l'Organisation internationale du travail (OIT), cette initiative vise à encourager la collaboration transfrontalière dans le domaine du journalisme afin de permettre aux futurs professionnels des médias, tant dans les pays d'origine que de destination, de refléter la diversité des expériences migratoires, au-delà des angles souvent limités des médias internationaux. Par le jumelage d'écoles de journalisme, l'OIT investit dans la prochaine génération de journalistes en renforçant leurs compétences pour promouvoir des récits justes, équilibrés et fondés sur des données probantes.

En soutenant la production de reportages rigoureux et documentés, l'OIT ambitionne de promouvoir un environnement où les travailleurs

migrants ont accès à une information fiable, leur permettant de prendre des décisions éclairées. Cette démarche vise également à offrir un espace authentique à leurs voix, à déconstruire les stéréotypes, à combattre la discrimination et à nourrir un débat public reposant sur un dialogue politique solide et informé.

À travers ces pages, le lecteur découvrira des trajectoires humaines marquées par la recherche d'un avenir meilleur, les défis rencontrés et la détermination de celles et ceux qui avancent malgré les obstacles. Chaque récit rappelle qu'au-delà des chiffres, il y a une vie, un rêve, une histoire partagée.

Cette anthologie a été rendue possible grâce au soutien financier de la Direction du développement et de la coopération de la Suisse (DDC) et du Ministère des Affaires étrangères de l'Italie. Ces reportages ont aussi été réalisés grâce au soutien et à l'accompagnement de Malek Khaldi (IPSI) et des enseignants de l'ISTC — Marie-Laure Zacry, David Youant et Bacchus Nangbo — ainsi qu'à la coordination et la supervision de Charles Autheman, consultant international auprès de l'OIT sur le travail forcé, le recrutement équitable, la migration de main-d'œuvre et le travail des enfants.

Cette œuvre collective illustre la force de la collaboration, de l'apprentissage et d'une narration responsable pour promouvoir des récits plus inclusifs et équilibrés. Elle met en valeur la richesse des expériences humaines et rappelle l'importance de la solidarité et de la compréhension mutuelle. Elle contribue également à nourrir la réflexion et le dialogue sur les défis et opportunités liés à la migration de main-d'œuvre, tout en consolidant les liens durables entre les deux institutions partenaires.

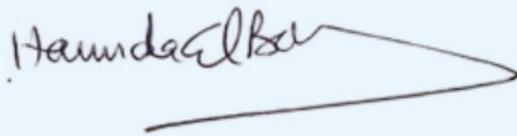
**Ndeye Coumba Diop**

**Directrice**

**Bureau pays de l'OIT pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo**  
**Organisation internationale du Travail**

## Message de la Directrice de l'IPSI

Au cœur de notre mission à l'IPSI réside la conviction que le journalisme transcende les frontières géographiques et culturelles, façonnant une compréhension globale et nuancée des enjeux contemporains. Cette collaboration interuniversitaire avec l'ISTC, soutenue par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), symbolise notre engagement commun envers l'excellence académique et la promotion d'une presse responsable. Les travaux présentés dans cette anthologie illustrent le talent, la créativité et le dévouement des étudiants de l'IPSI et de l'ISTC, ainsi que la richesse des perspectives qu'ils ont apportées à cette exploration cruciale sur la migration de main-d'œuvre. Nous exprimons notre gratitude envers l'OIT pour son soutien précieux, qui a permis la réalisation de cette initiative interuniversitaire novatrice.



**Dr. Hamida El Bour**

Directrice

Institut de Presse et des Sciences de  
l'Information (IPSI)

## Message du Directeur de l'ISTC

L'ISTC s'engage pour une éducation qui transcende les frontières et pour former des journalistes conscients de leur rôle global. Cette anthologie est le reflet d'une collaboration fructueuse entre l'ISTC et l'IPSI, deux institutions dédiées à l'excellence dans la formation journalistique. Ces œuvres marquent un jalon dans la réalisation de notre mission, stimulant la réflexion et inspirant de futures collaborations fructueuses. Ensemble, nos étudiants ont exploré le thème complexe de la migration de main-d'œuvre entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie, au travers d'une diversité de perspectives présentées, témoignant de la profondeur de la compréhension interculturelle acquise au cours de cette expérience unique. Nous remercions chaleureusement l'OIT pour avoir rendu possible cette initiative interuniversitaire novatrice.



**Dr. Rémi Yao**

Directeur

Institut des Sciences et Techniques de la  
Communication (ISTC)



## ► Table des matières

---

► Préface	iii
► 1. Migration et coopération: Les échanges entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie	1
► 2. Expériences vécues: Quand le rêve d'une vie meilleure se heurte à la réalité	3
► 3. Expériences vécues: Conditions de travail des migrants en Côte d'Ivoire, une atmosphère ambivalente	5
► 4. Expériences vécues: La vulnérabilité socio-économiques et sanitaires des travailleurs migrants irréguliers en Tunisie	9
► 5. De multiples défis pour les jeunes footballeurs tunisiens	12
► 6. La Tunisie, refuge de stabilité pour les invoriens	16
► 7. Diplômés de la diaspora: Les difficultés a obtenir un emploi une fois de retour en Côte d'Ivoire	20
► 8. Des cas de traite de travailleurs étrangers en Tunisie: Un cris silencieux des citoyens ivoiriens, particulièrement des femmes exploitées dans le travail domestique	22
► 9. Routes de solidarité: Les ONGs au service des migrants entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie	26



# ► 1. Migration et coopération: Les échanges entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie

---

Tracy Boni, Jécica Ouohi et Takwa Sbai

Les accords entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie se déploient dans un cadre dynamique<sup>1</sup>, s'appuyant notamment sur le commerce. Les flux commerciaux entre ces deux nations ouvrent des perspectives prometteuses pour leur développement économique respectif. Les produits emblématiques tels que le cacao, le café, et les fruits tropicaux côté ivoirien, ainsi que les produits manufacturés, l'huile d'olive, et les textiles côté tunisien, constituent le cœur de ces échanges.

Une analyse approfondie des tendances actuelles du marché du travail révèle des disparités et des défis importants, tant pour les hommes que pour les femmes, dans les deux pays. Malgré des progrès réalisés ces dernières années, les travailleurs continuent de faire face à des obstacles tels que le chômage, le sous-emploi, la discrimination, et des conditions du travail parfois difficiles.

Cependant, des opportunités prometteuses émergent également, notamment dans les secteurs en croissance tels que les technologies de l'information, les services, l'agriculture, et l'entrepreneuriat. En investissant dans l'éducation, la formation professionnelle, et en renforçant les politiques de protection sociale, il est possible de créer des emplois décents et de promouvoir la croissance économique inclusive dans les deux pays.

Sur le plan législatif, plusieurs lois régissent la migration des biens et des personnes entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie. Parmi celles-ci, figurent les accords bilatéraux en matière de commerce et d'investissement, les protocoles sur la circulation des personnes, ainsi que les réglementations

douanières et fiscales spécifiques aux échanges internationaux.

Ces cadres juridiques visent à faciliter les échanges commerciaux tout en assurant la sécurité des biens et des personnes impliquées. Ils encouragent également la coopération économique et commerciale entre les deux pays, favorisant ainsi la croissance et le développement mutuel. Des mécanismes de surveillance et de régulation sont mis en place pour garantir le respect des normes et des règlements en vigueur, contribuant ainsi à renforcer la confiance des acteurs économiques dans le cadre de la migration entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie.

D'autre part, la migration entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie est le témoignage d'une alliance solide fondée sur la coopération et le dynamisme économique. Les Ivoiriens migrent vers la Tunisie en quête d'opportunités économiques et d'un environnement propice à leur épanouissement personnel. Cette migration contribue à la richesse culturelle et à la diversité sociale de la Tunisie, renforçant ainsi les liens entre les deux peuples.

Cette alliance va au-delà de la migration; elle englobe également la coopération dans des domaines variés tels que l'éducation, la santé, le commerce et la culture. Les échanges académiques offrent aux étudiants ivoiriens des formations de qualité dans les universités et centres de formation professionnelle tunisiens, tandis que les accords commerciaux stimulent les échanges économiques et renforcent les investissements bilatéraux.

Les relations politiques entre les deux pays se consolident également à travers la conclusion

---

<sup>1</sup> Voir notamment le Diagnostic sur les processus et les pratiques courantes de recrutement formels et informels des travailleurs migrants ivoiriens en Tunisie, OIT, 2023.

d'accords de coopération touchant différents secteurs, reflétant ainsi leur engagement commun envers le développement régional.

En somme, l'alliance économique et humaine entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie est un exemple de coopération fructueuse et mutuellement bénéfique. Ensemble, ces deux nations tracent la voie vers un avenir de prospérité partagée et de collaboration dynamique.



### **Tracy Boni (Côte d'Ivoire)**

étudiante en cinquième année de journalisme spécialité télé à l'ISTC Polytechnique d'Abidjan. Tracy est une passionnée de l'audiovisuel et de la communication. Toujours à l'affût des dernières tendances et des innovations dans le domaine, Tracy est convaincue que le journalisme télévisé offre une plateforme dynamique pour raconter des histoires et dénoncer les tares de la société. En tant que membre du programme d'excellence pour les femmes en Afrique, qui milite pour l'autonomisation de la femme et l'entrepreneuriat, Tracy s'engage à utiliser son métier de journaliste pour promouvoir l'égalité des genres et encourager le leadership féminin dans tous les domaines.



### **Jécica Ouohi (Côte d'Ivoire)**

étudiante en cinquième année de journalisme spécialité télévision à l'ISTC Polytechnique d'Abidjan. Passionnée par l'information, la communication et l'engagement communautaire, Jécica s'investit à promouvoir l'accessibilité à l'actualité pour les enfants et faire entendre leurs voix. En parallèle, elle a rejoint la communauté des jeunes blogueurs de l'UNICEF Côte d'Ivoire, où elle œuvre sur des projets visant à donner une tribune aux enfants.



### **Takwa Sbai (Tunisie)**

étudiante en troisième année en journalisme à l'IPSI de Tunis. Takwa est passionnée par l'écriture et l'investigation et par les nouveautés dans ces domaines. Elle est parallèlement activiste dans la vie associative.

## ► 2. Expériences vécues: Quand le rêve d'une vie meilleure se heurte à la réalité

---

**Fatine Hafsia et Mamadou Konate**

En 2023, selon le site officiel de l'Union européenne, 14 987 migrant ivoiriens ont tenté de rejoindre l'Europe par des voies irrégulières, faisant ainsi de ce groupe le deuxième le plus important en provenance de l'Afrique subsaharienne, après la Guinée Conakry. Ces individus empruntent souvent des chemins dangereux, à la recherche d'une vie meilleure en Europe.

Alors que certains parviennent à atteindre leur destination, d'autres se retrouvent bloqués dans des pays tels que la Tunisie, le Maroc, l'Algérie ou encore la Libye. Livrés à eux-mêmes, ils sont contraints de se tourner vers de petits métiers pour survivre. C'est le cas de Roland Gueï, la trentaine, originaire de la commune d'Anyama, au nord d'Abidjan, qui s'est retrouvé en Tunisie après les propos tenus par le président tunisien Kaïs Saïed.

«Quand on est arrivé en Tunisie, c'était compliqué de partir en Europe à cause de ce que le président tunisien a dit sur les noirs. On a commencé à travailler dans les champs. Au début, c'était difficile. On ne nous donnait pas assez d'argent. Mais quand les syndicats sont venus, ils ont commencé à nous payer correctement. Moi, je gagnais entre 400 et 550 000 (francs CFA) chaque mois. En tout cas, ça va. Mais j'ai décidé de retourner au pays».

De manière similaire, Mariam Traoré, une Ivoirienne vivant à Tunis, a eu plus de chance dans son aventure. «C'est grâce à une sœur que j'ai eu ce travail. Mais franchement, tout le monde est jovial avec nous. Les patrons, les sous-patrons, tout le monde est correct. Mais la situation d'aujourd'hui, ce n'est pas du tout facile pour tout le monde. Pour les autres, c'est dur. Il y a des gens qui sont maltraités. Il y a des gens qui ne reçoivent même pas leurs salaires».

Bien que les conditions des travailleurs migrants aient fortement déclinées ces dernières années,

---

►► On a commencé à travailler dans les champs. Au début, c'était difficile. On ne nous donnait pas assez d'argent. Mais quand les syndicats sont venus, ils ont commencé à nous payer correctement.

les organisations syndicales du pays notamment l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), militent en faveur de meilleures conditions de travail pour les ressortissants d'Afrique subsaharienne. Nasser Eddine Sassi, journaliste au journal Al Chaab de l'UGTT explique : «l'UGTT a mis en place un projet visant l'accompagnement des travailleurs migrants, l'ouverture de six centres dédiés aux migrants et la mise en place d'un réseau de points focaux de la migration au sein des locaux de l'organisation syndicale tunisienne. Ces campagnes de sensibilisation et d'information et de sécurité au travail, dans les quatre secteurs les plus occupés par les travailleurs migrants, ont été lancées, à savoir le secteur BTP, l'agriculture et la pêche, l'hôtellerie et la restauration. Il a été considéré, via un communiqué officiel, que les migrants en Tunisie faisant face à des campagnes haineuses et discriminatoires; la centrale syndicale a alerté les autorités que ces campagnes relayées par les médias pouvaient créer une atmosphère de terreur et d'hostilité contre les travailleurs migrants».

Malgré les efforts de ces organisations syndicales, la situation des travailleurs migrants dans le pays demeure précaire, notamment à cause des propos, tenus par le président Kais Saïed le 21 février 2023, qualifiant les migrants d'«envahisseurs» et de «sources de problème».

Dans un second discours, le président Saïed a rectifié ses propos, indiquant prendre des mesures exceptionnelles en faveur des migrants. Toutefois, ces déclarations ont entraîné un climat d'hostilité vis-à-vis des migrants, incitant certains États, dont la Côte d'Ivoire, à rapatrier leurs ressortissants.



### **Fatine Hafsia (Tunisie)**

Ex-rédacteur en chef du journal télévisé de la Télévision Tunisienne de 2015 à 2020, Fatine dispose de 25 ans d'expérience dans le journalisme. Il est rédacteur d'articles dans la presse électronique tunisienne et étrangère ainsi que producteur d'émissions de débats politiques et de documentaires avec des chaînes locales et arabes. Il est actuellement étudiant en master de communication politique à l'IPSI de Tunis.



### **Mamadou Konaté (Côte d'Ivoire)**

Étudiant en Master journalisme à l'ISTC Polytechnique d'Abidjan, diplômé en journalisme Radio/Télé. Mamadou est passionné de question en lien avec le social, le changement climatique, la défense et les questions de géopolitique. Il dispose d'un certificat en factchecking délivré par l'ambassade des États-Unis en Côte d'Ivoire.

**Note:** Cet article a été adapté à partir d'un reportage radio<sup>2</sup> coproduit par Fatine Hafsia et Mamadou Konaté.

2 "Expériences vécues (1): quand le rêve d'une vie meilleure se heurte à la réalité", Alerte info, 2 septembre 2024.

## ► 3. Expériences vécues: Conditions de travail des migrants en Côte d'Ivoire, une atmosphère ambivalente

---

Othniel Kouassi

La question migratoire prend de l'importance au fil des années, et le nombre de migrants internationaux augmente continuellement en Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire, premier pays de destination de la sous-région, accueille un nombre important de migrants venant des autres pays. Les facteurs explicatifs sont l'accès facile aux frontières ivoiriennes et de la libre circulation dans l'espace CEDEAO.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations, le nombre total de migrants internationaux en Côte d'Ivoire a atteint 2,5 millions en 2019, comparé à 2,4 millions en 2015. De plus, d'après la même source, le nombre total d'émigrés ayant quitté le pays s'élèverait à 1,1 million la même année.

Parfois confrontés à des situations difficiles dans leur pays d'origine, hommes, femmes et enfants trouvent judicieux de migrer vers le territoire ivoirien. Et le Rapport de profilage des migrants ivoiriens (2017–2020) montre que 89 por cent des migrants ont été motivés par des raisons communes que sont la recherche d'un travail, de meilleures opportunités économiques en vue d'une amélioration de leurs conditions de vie.

Mais une fois sur les lieux, les circonstances peuvent être avantageuses comme désavantageuses, tant au niveau de la recherche d'un travail, qu'au niveau de la qualité du mode de vie de ceux-ci.

Pour Salifou Ouédraogo, burkinabé de nationalité, les choses semblent «aller bien» pour lui en Côte d'Ivoire. Celui qui autrefois était couturier, a été contraint de tout abandonner compte tenu des problèmes financiers auxquels son patron était confronté.

«J'étais dans la couture au Burkina Faso et mon activité évoluait bien. Avec ce que je gagnais j'arrivais à payer le loyer de ma maison et à prendre soin de moi-même. Je pouvais même envoyer de

---

►► Les clients se faisaient rares dans notre atelier et mon patron n'arrivait plus à payer normalement notre salaire. Même payer le loyer de l'atelier était devenu difficile, et c'est comme cela qu'il s'est séparé de nous.

l'argent à ma mère pour ses besoins. C'est entre 2017 et 2018 que les choses ont commencé à se compliquer. Les clients se faisaient rares dans notre atelier et mon patron n'arrivait plus à payer normalement notre salaire. Même payer le loyer de l'atelier était devenu difficile, et c'est comme cela qu'il s'est séparé de nous», a expliqué M. Ouédraogo, avec un air de déception.

Après une année d'attente au pays sans emploi, il décide en 2019 de rejoindre son frère aîné qui l'a devancé en Côte d'Ivoire sept ans plutôt. «Mon frère est tapissier. C'est lui-même qui m'a envoyé l'argent du transport pour que je vienne», a-t-il précisé. Une fois en Côte d'Ivoire, les choses vont plus vite que ce à quoi il s'attendait. Il a commencé à travailler à la tapisserie de son frère durant trois mois, avant de recevoir une offre pour travailler dans une boulangerie, la Boulangerie des stars, située dans le quartier d'Angré, à Abidjan. «Arrivé ici, moi-même j'ai été surpris parce que je pensais que comme j'étais étranger, j'allais devoir attendre avant d'avoir un travail, mais ça n'a pas été le cas. Trois mois après mon arrivée, l'ami de mon frère lui a dit qu'une boulangerie cherchait des gens



Salifou Ouédraogo, boulanger burkinabé en exercice en Côte d'Ivoire

pour travailler et il m'y a envoyé. Tout va bien, on ne se plaint pas en tout cas», a-t-il fait savoir.

Le Burkinabé de nationalité travaille depuis maintenant cinq ans en Côte d'Ivoire. En plus d'avoir été surpris par la rapidité avec laquelle les choses se sont faites, il se réjouit également de la «bonne ambiance» dans laquelle il travaille avec les Ivoiriens. Bien qu'il soit l'unique étranger dans l'entreprise, il affirme: «Je me sens comme chez moi, je n'ai jamais été victime de discrimination depuis que j'ai commencé à travailler dans cette boulangerie», tant dans la répartition des tâches que dans le paiement du salaire.

Juliette Kaboré, mère d'un garçon de quatre ans, bénéficie également de bonnes conditions au sein de la famille dans laquelle elle travaille en tant que travailleuse domestique depuis trois ans. Originaire de la ville de Ouagadougou, dans le centre du Burkina Faso, elle décide de quitter

---

►► Je me sens comme chez moi, je n'ai jamais été victime de discrimination depuis que j'ai commencé à travailler dans cette boulangerie.

son pays d'origine et de venir s'installer dans la capitale économique ivoirienne, Abidjan, laissant son unique enfant avec sa mère, pour un travail de travailleuse domestique chez une enseignante vivant dans la commune de Yopougon.

Comme Salif Ouédraogo, Juliette Kaboré apprécie ses conditions de travail et se dit «très reconnaissante de l'hospitalité de ma patronne à mon égard». Elle avoue être épanouie et travailler sans stress au point qu'elle a l'impression d'être un membre de leur famille. «Je travaille ici ça va faire maintenant 3 ans, depuis lors je n'ai jamais eu de regrets. En plus de mon salaire, j'ai droit à la nourriture et je vis avec eux dans leur maison, je suis à l'aise. Tous les enfants de mon employeuse me respectent. Ils me parlent comme si j'étais un membre de leur famille. En tout cas, tout se passe bien pour moi. Je n'ai pas l'impression d'être traitée comme une servante», a-t-elle affirmé. Même si certaines personnes vivent et travaillent dans une atmosphère paisible, et ce, malgré leurs différentes provenances, cela n'est pas toujours le cas pour tous.

---

►► Je travaille ici ça va faire maintenant 3 ans, depuis lors je n'ai jamais eu de regrets. En plus de mon salaire, j'ai droit à la nourriture et je vis avec eux dans leur maison, je suis à l'aise.

## Le calvaire de certaines travailleuses domestiques

Dans la cité Les Manguiers à Angré Mahou, Salimata Koné, jeune femme de 24 ans originaire du Mali, a quitté son pays d'origine pour la ville d'Abidjan en 2021 après avoir été contactée par une agence de placement d'employés de maison dans laquelle elle s'est faite enregistrer, pour exercer en tant que travailleuse domestique. À son arrivée, elle a trouvé sur les lieux une autre employée ivoirienne «d'environ 40 ans», qui a fait savoir qu'elle a commencé à travailler dans ce domicile en 2020.

Dès ses premiers instants dans la maison, la réalité est différente et le constat qu'elle fait est accablant. Salimata Koné commence à avoir le sentiment d'avoir été trompée parce qu'après un mois de travail, elle constate que les conditions de vie et de travail ne sont pas saines et sont contraires à celles promises par ses employeurs. Pourtant ce sont ces promesses qui l'ont amenée à accepter le contrat.

---

►► Nous sommes obligées de nous réveiller à 5 heures, parfois même à 4 heures, pour nettoyer le salon, balayer la cour et préparer le petit déjeuner avant qu'ils ne se réveillent. C'est trop fatigant.

Sa collègue et elle ne disposent que rarement d'heures de repos et font face à un refus catégorique de leur employeur à toute demande de repos, même en cas de force majeure. En plus de cela, elles sont exposées à de graves problèmes de santé auxquels leurs employeurs ne font le plus souvent pas attention. «Nous sommes obligées de nous réveiller à 5 heures, parfois même à 4 heures, pour nettoyer le salon, balayer la cour et préparer le petit déjeuner avant qu'ils ne se réveillent. C'est trop fatigant. Lorsque le moment de manger la nourriture du soir arrivait, on ne pouvait pas

---

►► L'autre femme avec laquelle je travaille à presque l'âge de ma mère. Mais la fille de mon employeuse lui manque de respect comme si elle était sa petite sœur.

manger sans qu'ils aient mangé avant, même pour la nourriture de midi, c'est pareil. Et s'ils ont mangé toute la nourriture, on dort le ventre vide. Même quand on a sommeil, on ne peut pas dormir tant qu'ils sont encore sur pied» fait savoir Salimata Koné avec les larmes aux yeux. En plus de ces formes de maltraitance qu'elles subissent au quotidien, le duo de travailleuses domestiques reçoit des propos injurieux, et ce, sans raison valable. «L'autre femme avec laquelle je travaille à presque l'âge de ma mère. Mais la fille de mon employeuse lui manque de respect comme si elle était sa petite sœur. En ce qui me concerne elle fait pire. Elle dit tout ça devant sa maman, mais cette dernière ne dit rien», dit-elle.

## Non-respect du contrat de travail par les employeurs

Salimata Koné est aussi confronté à une autre difficulté, le non-respect du contrat de travail par les employeurs. À partir de son troisième mois de travail, elle s'est vue en train d'accomplir de nouvelles tâches ménagères qui n'ont fait l'objet d'aucun accord entre l'agence de placement du personnel de maison et les employeurs, et plusieurs autres travailleuses domestiques se trouvent dans cette situation. Yvonne Assamoi, gérante d'une agence de placement informe qu'«environ 60 pour cent des personnes recrutées par le biais de leur agence leur font des retours dans ce sens. On reçoit de nombreuses plaintes dans ce sens. Quand nous recevons ces informations, nous essayons de rentrer en contact avec la famille concernée pour régler les choses. Il y a certaines travailleuses qui prennent la peine de nous informer de la situation, en revanche il y a d'autres personnes qui quittent leur emploi et c'est à nous de réparer les pots cassés auprès de nos clients».

En ce qui concerne Salimata Koné, elle relate qu'elle avait été embauchée pour le poste d'auxiliaire parental communément appelé «nounous», mais la réalité sur le terrain a été autre que celle à laquelle elle s'attendait «Lorsque mon employeuse est venue me chercher à l'agence, c'était pour m'occuper uniquement de son fils puisqu'elle ne peut pas se rendre à son travail avec lui. Arrivée chez elle, je m'occupais de son fils comme convenu. Mais quand mon employeuse se rendait à son travail, sa maman me faisait faire des tâches qui n'étaient pas prévues, sous peine de ne pas avoir de nourriture. En plus de m'occuper du bébé, je cuisinai, lavais la vaisselle, faisais la lessive pour toute la famille, l'employeuse prétextant que je suis également payée pour cela. Toutes ces tâches, je les faisais lorsque mon employeuse était au travail et quand bien même le travail était fait, elle ne me donnait à manger qu'en fonction de ses humeurs», relate-t-elle.

Les migrants en Côte d'Ivoire jouent un rôle essentiel dans l'économie du pays. Ils contribuent à divers secteurs tels que l'agriculture, la construction, les services domestiques et l'industrie. Cependant, leurs conditions de travail sont parfois précaires et méritent une attention particulière. Il est essentiel de reconnaître la contribution des migrants au développement économique de la Côte d'Ivoire et de veiller à ce qu'ils bénéficient de conditions de travail justes et équitables.

---

►► Arrivée chez elle, je m'occupais de son fils comme convenu. Mais quand elle se rendait à son travail, sa maman me faisait faire des tâches qui n'étaient pas prévues, sous peine de ne pas avoir de nourriture.



### **Othniel Kouassi (Côte d'Ivoire)**

Étudiant en journalisme spécialité web et nouveau média (presse en ligne) à l'ISTC Polytechnique d'Abidjan. Passionné par les médias, les découvertes et les nouvelles technologies, Othniel a décidé de se former au journalisme pour développer son sens de créativité et acquérir des connaissances en terme de production d'information pour se faire une place importante dans le domaine.

## ► 4. Expériences vécues: La vulnérabilité socio-économiques et sanitaires des travailleurs migrants irréguliers en Tunisie

**Jaweher Bennisir**

Au cours des dix dernières années, la Tunisie a été une destination pour les migrants réguliers et irréguliers en provenance d'Afrique subsaharienne et notamment de Côte d'Ivoire. Ces personnes viennent soit pour travailler ou étudier, soit en transit dans l'espoir de rejoindre l'Europe via l'Italie, d'autant plus depuis que 23 pays africains ont été exemptés de visa d'entrée en Tunisie en 2014. Face à l'arrivée d'un nombre important de migrants réguliers et irréguliers, et en raison des difficultés pour le gouvernement tunisien de développer une politique efficace sur les questions migratoires, un sentiment de crise s'est développé.

### **Vulnérabilité économique**

De nombreux migrants originaires de Côte d'Ivoire sont confrontés à une nouvelle réalité et se retrouvent dans une spirale de lutte pour leur subsistance quotidienne. Certains sont victimes de réseaux de traite des êtres humains, d'autres sont victimes d'exploitation sexuelle commerciale<sup>3</sup>, d'autres encore sont victimes de mauvais traitements et de racisme, et d'autres enfin sont victimes d'exploitation par le travail.

Selon une étude menée par l'association tunisienne Terre d'Asile en 2020 sur l'accès à l'emploi des migrants en Tunisie, il y a environ 5500 travailleurs migrants autorisés à travailler chaque année, dont seulement 4 pour cent sont originaires d'Afrique subsaharienne. Ce chiffre ne reflète pas complètement la proportion réelle de travailleurs migrants originaires de Côte-d'Ivoire en Tunisie, car la plupart d'entre eux occupent

des emplois dans le secteur informel en raison de leurs conditions de résidence.

Les lois régissant l'entrée des migrants sur le marché du travail tunisien les empêchent de trouver des emplois dans le secteur formel et correctement rémunérés. Les articles 258 et 269 du code du travail tunisien accordent la préférence et la priorité à l'emploi des travailleurs tunisiens si leurs qualifications sont égales à celles des étrangers. L'article 258-2 du code du travail explique que pour exercer une activité professionnelle rémunérée, l'étranger doit être titulaire d'un contrat de travail et d'une carte de séjour portant la mention «autorisé à travailler» employée en Tunisie.

Plus précisément, pour travailler légalement en Tunisie, l'étranger doit signer un contrat de travail avec un employeur et obtenir un permis de travail auprès du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle. En raison de toutes ces procédures, de nombreux étrangers ivoiriens travaillent dans le secteur informel, sans contrat ou sans permis de travail valide, et donc sans protection sociale ni accès à leurs droits les plus élémentaires en tant que travailleurs.

Selon l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes 2022, plus de 60 pour cent des victimes de la traite des êtres humains sont originaires d'Afrique subsaharienne. En général, les travailleurs migrants informels sont principalement répartis dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, du travail domestique, et dans certaines industries manufacturières dans les régions d'exportation, ainsi que dans les services et le tourisme.

<sup>3</sup> Voir les rapports de l'INLTP 2021 (en arabe).

## Vulnérabilités sanitaires pour les migrants ivoiriens

Le droit à la santé dans ses dimensions physiques, mentales et sociales est un droit humain et universel stipulé par de nombreux traités et chartes internationaux. L'Organisation mondiale de la Santé a également appelé à promouvoir un accès équitable à la santé pour les migrants. En Tunisie, l'État garantit la gratuité des soins de santé pour les personnes à faible revenu. Aucune loi n'exclut les migrants de l'accès aux soins. Cependant, aucune disposition ne stipule explicitement que les étrangers ont accès aux soins médicaux publics.

Une étude menée par l'Office national des migrants et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), intitulée *Évaluation de base des vulnérabilités socioéconomiques et sanitaires des migrants pour un accès effectif aux services de santé en Tunisie*, a montré l'existence de barrières et de difficultés pour les migrants à accéder aux services de santé, telles que le statut juridique, l'ignorance des droits et des services, les barrières linguistiques, l'exclusion et la discrimination. D'autre part, l'étude a montré que les étudiants migrants, comme les étudiants tunisiens, bénéficient d'une assurance santé lors de leur acclimatation à l'université, ce qui leur permet théoriquement d'accéder à des services de santé à tarif réduit.

Selon l'expérience de Doaa Ben Ramadan, psychologue et activiste de la société civile dans le domaine de la migration, les migrants de Côte-d'Ivoire en Tunisie rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder aux services de santé, en particulier les migrants en situation irrégulière qui n'ont pas de carte d'identité ou de carte de séjour. Les migrants irréguliers, au même titre que les tunisiens qui ne bénéficient pas de la sécurité sociale, sont dans l'obligation de payer plein tarif. Doaa Ben Ramadan estime que beaucoup d'entre eux sont victimes d'exclusion, de marginalisation et de racisme, de sorte que dans certains cas, ils ne reçoivent pas de traitement approprié et opportun. Ceci est dû en partie aux défaillances du système de santé en Tunisie à la méconnaissance des droits des migrants par la profession médicale et paramédicale et au manque de connaissances des migrants sur les procédures et le système de fonctionnement des institutions de santé en Tunisie.

Doaa Ben Ramadan a déclaré qu'elle a été témoin de nombreux cas de femmes accouchant à la maison car elles ne peuvent pas accéder à l'hôpital, et d'autres cas de personnes qui n'ont pas pu recevoir de traitement parce qu'elles n'ont pas d'argent ou de carte d'identité. Elle estime que dans la mesure où les migrants originaires d'Afrique subsaharienne, y compris ceux originaires de Côte d'Ivoire, se tournent vers les organisations et la société civile pour les aider à se faire soigner, et que leur nombre augmente, l'État doit élaborer de nouvelles politiques pour faciliter l'accès au soin des migrants.

## Solutions possibles pour réduire la vulnérabilité des migrants

Selon Malek Khaldi, membre de l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes en Tunisie, le simple fait qu'une personne soit en situation de migration irrégulière représente un élément de vulnérabilité, car un tel individu ne peut travailler qu'en situation irrégulière et n'aura donc pas de contrat de travail ni de couverture sociale. Les horaires de travail ne sont pas garantis, la rémunération n'est pas appropriée, ce travailleur ne sera pas soumis aux lois de l'État tunisien, et sera donc exposé à différentes formes d'exploitation. Dans certains cas, les migrants en situation irrégulière ne reçoivent pas leur salaire, et dans ce cas, ils peuvent difficilement porter plainte pour recouvrer leurs droits en raison de leur situation administrative et de la peur d'être expulsés, de sorte que l'employeur menace parfois le travailleur migrant de le dénoncer s'il critique les conditions de travail et réclame son salaire.

Certains sont exposés à de graves accidents du travail, à la violence et au vol, mais ils rencontrent des difficultés pour aller à la police parce qu'ils n'ont pas de papiers de résidence. Selon Malek Khaldi, l'État tunisien doit développer une stratégie nationale de la migration basée sur les normes internationales du travail et proposant des possibilités de travail saisonnier ou des quotas par secteur. L'État doit développer une stratégie efficace et étudier les situations au cas par cas jusqu'à ce que les étrangers soient intégrés dans

la société et le marché du travail tunisien ou renvoyés dans leur pays d'origine, en coordination avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Il est très important de travailler pour changer la législation et les lois parce qu'elles ne donnent pas aux migrants irréguliers leurs droits les plus fondamentaux et pour s'adapter aux circonstances en ce qui concerne la question de la migration.



**Jaweher Bensir (Tunisie)**

Journaliste tunisienne et étudiante en master de journalisme d'investigation à l'IPSI de Tunis. Elle est passionnée par la lecture et le cinéma.

## ► 5. De multiples défis pour les jeunes footballeurs tunisiens

**Yao Ange Emmanuel Azian**

Dès les débuts du football mondial, des élites transnationales ont contribué à sa diffusion en s'expatriant dans le contexte de l'expansion du capitalisme. L'arrêt Bosman en 1995 a accéléré l'augmentation de la présence étrangère dans les clubs européens, permettant aux clubs d'exploiter de nouvelles possibilités de recrutement. Selon l'organisation Foot Solidaire<sup>4</sup>, chaque année, il est estimé qu'environ 6 000 jeunes hommes et femmes migrent de l'Afrique occidentale vers des pays étrangers en raison du football.

Yves Fanlo, la vingtaine révolue, joueur dans le Centre de formation Auberge (CFA) reste convaincu que l'Europe est la seule voie de réussite dans le football. «Mon ambition est de continuer mon football en Occident. Les infrastructures de football permettent aux joueurs de mieux vivre de leurs talents. Tu joues les grandes compétitions, la médiatisation est de qualité et tu acquiers assez rapidement de la notoriété».

Les témoignages sont récurrents quant aux conditions difficiles dans lesquelles se retrouvent les jeunes qui, par la migration, rêvent de rejoindre des académies de football ou jouer dans des ligues de football professionnelles. Dans de rares cas, la migration de ces jeunes joueurs débouche sur une carrière réussie dans le football.

### Une majorité désireuse de migrer vers la Tunisie

Sur une étude réalisée dans le cadre de ce reportage avec un échantillon de 15 centres de formations soit 600 jeunes interrogés, on observe que le genre masculin est le genre le plus représenté dans ces centres de formations, soit 550 garçons sur 600 jeunes. La tranche d'âge moyenne est comprise entre 15 et 25 ans, représentant 60 pour cent de l'effectif total. La majeure partie des jeunes footballeurs désire terminer leurs carrières

en Europe. Parmi eux, les trois quarts (450 jeunes) confirment qu'ils souhaitent aller en Tunisie si l'occasion se présente.

«Tout footballeur Africain rêve d'aller en Europe. Mais nous avons conscience qu'on ne peut pas tous y aller. Jouer en Tunisie est également une option qui peut nous arranger. Surtout qu'on connaît certains joueurs qui y sont comme Fousseny Coulibaly», soutient Kambou Ollo, joueur du centre de formation (CFA).

En 2002-2003, près des trois quarts des footballeurs ivoiriens évoluant à l'étranger étaient en France (27,5 pour cent) et en Belgique (45 pour cent). Cependant, cette proportion a diminué au fil des saisons. En 2022-2023, seulement un quart des footballeurs ivoiriens jouaient en France et en Belgique. L'agence Ami sportif, relève que la première division tunisienne est le championnat accueillant le plus de joueurs ivoiriens soient 22 footballeurs ivoiriens.

Sur dix entraîneurs interrogés, la majorité (8) dispose de diplômes reconnus ou étaient des anciens footballeurs. Ce sont des personnes compétentes pour assurer la formation de

---

►► Tout footballeur Africain rêve d'aller en Europe. Mais nous avons conscience qu'on ne peut pas tous y aller. Jouer en Tunisie est également une option qui peut nous arranger. Surtout qu'on connaît certains joueurs qui y sont comme Fousseny Coulibaly.

<sup>4</sup> Voir <https://footsolidaire.org>.

►► La Tunisie peut être un point début pour nos joueurs. La Ligue 1 (tunisienne) est beaucoup plus développée que la nôtre, avec de bons avantages.

ces jeunes footballeurs. L'avis sur la migration tunisienne reste mitigé.

«La Tunisie peut être un point début pour nos joueurs. La Ligue 1 (tunisienne) est beaucoup plus développée que la nôtre, avec de bons avantages», souligne le coach Bilé. «Néanmoins», poursuit-il, «je pense qu'il faut aller en Europe directement plutôt que de passer par la Tunisie. On améliore leur championnat au détriment de notre football local. Mais surtout, il y a des restrictions quant au nombre de joueurs étrangers par club. En y arrivant, on pourra être amené à être sur le banc de touche et étouffer notre talent».

## Une migration vers la Tunisie à deux faces

Cette envie de migrer vers d'autres pays constitue un frein pour le football local. Lorsque des jeunes footballeurs quittent la Côte d'Ivoire pour jouer à l'étranger, cela pourrait entraîner une perte de talents au niveau local. Les clubs ivoiriens perdent des joueurs prometteurs, ce qui pourrait affaiblir leurs équipes et leur capacité à concourir sur la scène nationale et continentale. Comme exemple, depuis la finale perdue en Ligue des champions de la CAF par le Séwé Sports de San-Pedro, aucune équipe ivoirienne n'a réussi à atteindre les demi-finales d'une compétition continentale africaine.

La migration peut influencer le sentiment d'identification nationale des joueurs. Certains joueurs peuvent se sentir plus connectés à leur club étranger qu'à leur pays d'origine, ce qui peut avoir des implications sur leur engagement en équipe nationale.

Toutefois, dans un article publié par le quotidien Le Monde, les journalistes observent que «lors de la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud, neuf footballeurs français ont joué la compétition avec une autre équipe que les Bleus, alors qu'ils avaient porté le maillot de l'équipe de France en sélection de jeunes. Ces «binationaux» sont nés et ont grandi dans l'hexagone, mais ont choisi de jouer pour le pays d'origine de leurs parents».

La migration offre aux joueurs ivoiriens l'opportunité d'acquérir une expérience internationale. Jouer dans des ligues étrangères, réputées plus compétitives, peut améliorer leurs compétences et leur exposition médiatique. Les transferts de joueurs entre clubs génèrent des revenus financiers. Lorsque des footballeurs ivoiriens sont transférés à l'étranger, cela peut apporter des fonds aux clubs locaux.

## La majorité des jeunes méconnaissant des termes d'un contrat

La majorité des jeunes footballeurs a pour ambition de voyager mais seule 10 pourcent des sondés connaissent réellement les termes d'un contrat de footballeur. Comme le suggère l'OIT, les jeunes sont peu préparés, peu ou mal informés ou mal formés sur leurs droits<sup>5</sup>. Cette méconnaissance, les expose aux arnaques des «faux recruteurs».

Ghislain Tchake, entraîneur, souligne que «la formation des enfants est plus axée sur les techniques de football. On n'a pas le temps de leur enseigner les contours d'un contrat. Le cadre et les commodités ne sont pas appropriés pour le faire. Néanmoins, je suis un ancien footballeur, s'il y'a des recrutements ou des tests, je fais mon possible pour protéger mes joueurs contre les arnaqueurs».

L'écrivain-journaliste Pierre Cherruau, estimait dans un article que «les jeunes recrutés et rackettés par des Européens se retrouvent dans la rue après un échec dans un club ou un centre de formation. Ils sont démunis et souvent ne peuvent pas rentrer chez eux au risque de décevoir leur famille qui a misé sur eux dans tous les sens du terme».

5 Voir L'OIT, l'UFPCI, et la PCSM-CI sensibilisent à la migration choisie et bien préparée des jeunes footballeuses et footballeurs en Côte d'Ivoire.

C'est le cas de Ousmane, footballeur Ivoirien, resté sur la touche en Tunisie. «C'est sur moi que tout le monde compte. Quand je suis arrivé ici et que j'ai compris l'arnaque, je me suis dit que j'étais là maintenant, que je ne pouvais pas retourner en arrière, que je n'allais pas me suicider pour ça. Mais je n'ai jamais expliqué exactement la situation à ma mère. Même quand je dormais par terre dans le stade et qu'elle m'appelait, je lui faisais croire que j'étais bien, dans un hôtel. Je ne voulais pas qu'elle soit triste. Je ne lui disais que des choses positives», affirme-t-il.

Selon l'OIT, Dans ces situations, ils peuvent être confrontés à des conditions de travail et de vie difficiles et souffrir de multiples formes de discriminations. Les joueurs les plus vulnérables, notamment les jeunes de moins de 18 ans, peuvent se retrouver dans des académies de football où ils reçoivent peu d'éducation ou de formation professionnelle et sont plus exposés aux risques d'abus et de blessures.

►► La formation des enfants est plus axée sur les techniques de football. On n'a pas le temps de leur enseigner les contours d'un contrat. Le cadre et les commodités ne sont pas appropriés pour le faire.

### Une migration favorisée par plusieurs enjeux

Pour la migration des Ivoiriens footballeurs vers la Tunisie, le Dr. Franck Donald Kehi, enseignant-chercheur en sociologue des migrations et des relations interculturelles à l'Université Felix Houphouët Boigny de Cocody explique. «L'inexistence de visa entre la Côte d'Ivoire et les binômes Maroc et Tunisie facilite le parachutage des migrants ivoiriens sur les territoires de transit perçus comme des offreurs d'opportunités en matière de réinsertion footballistique. L'itinéraire

►► Les jeunes recrutés et rackettés par des européens se retrouvent dans la rue après un échec dans un club ou un centre de formation. Ils sont démunis et souvent ne peuvent pas rentrer chez eux au risque de décevoir leur famille qui a misé sur eux dans tous les sens du terme.

des migrants ivoiriens footballeurs ressemble aux autres itinéraires. A la différence qu'ils ont cette facilité à se constituer en communauté itinérante».

Néanmoins pour la saison 2023-2024, la Fédération Tunisienne de Football (FTF) a annoncé que chaque formation de Ligue 1 ne pourra compter dans son effectif que six joueurs étrangers, et seulement quatre pourront être présents sur la pelouse au même moment.

«Cette limitation des joueurs étrangers dans ces championnats restreint l'accès et précarise les moins préparés. Des joueurs engagés sont accusés à tort ou à raison des échecs de leurs équipes. Du jour au lendemain, ces joueurs peuvent se retrouver sans club et sanctionnés, dans la foulée, par le retrait du séjour du joueur. Sans respecter les droits du joueur, le club rend misérable l'existence de celui-ci», estime le Dr. Franck Donald Kehi. «De ce fait, ce migrant alterne entre petit métier et entraînement avec des équipes communautaires. Les métiers en vogue sur les territoires de transit tournent autour de la maçonnerie, la peinture, la menuiserie».

## Un espoir quant au changement de mentalité

Environ 63 pour cent des jeunes interrogés préfèrent rester en Côte d'Ivoire si toutes les commodités (salaire, affluence au stade, qualité des pelouses, médiatisation) sont réunies.

Raffaele Poli auteur de l'article Migrations de footballeurs et mondialisation : du système-monde aux réseaux sociaux indique que «les différences de richesse entre territoires jouent un grand rôle et structurent les migrations internationales des sportifs».

De ce fait, la migration excessive des jeunes africains vers l'Europe est favorisée par «une faible qualité» économique, matérielle, sportive et sociale dans les championnats africains. Néanmoins, des initiatives de l'OIT aux côtés de la Fondation Didier Drogba, de la Fédération Internationale des Associations de Footballeurs Professionnels (FIFPRO) et de l'Union des Footballeurs Professionnels de Côte d'Ivoire (UFPCI) sont mis en place pour lutter contre la traite des jeunes footballeurs africains. Des guides d'accueil et des campagnes de sensibilisation sont développés pour informer les joueurs sur leurs droits et les risques liés à la migration.

Madame Coumba Diop, Directrice du bureau pays de l'OIT pour la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le

►► La migration des footballeurs Africains vers l'Europe est une réalité. Cette obsession les pousse parfois à abandonner l'école et les met parfois dans les difficultés face aux «faux recruteurs».

Bénin, le Mali, le Niger et le Togo, affirme que «la migration des footballeurs Africains vers l'Europe est une réalité. Cette obsession les pousse parfois à abandonner l'école et les met parfois dans les difficultés face aux «faux recruteurs». Il faut vraiment axer sur la sensibilisation pour faire comprendre aux jeunes que le football s'allie avec les études, qu'il n'est pas la seule voie de réussite et qu'il faudra faire attention à ces arnaqueurs».

La question des migrations des footballeurs à l'heure de la mondialisation revêt un nombre d'enjeux considérables pour les États, les fédérations et les clubs internationaux.



### Yao Ange Emmanuel Azian (Côte d'Ivoire)

Étudiant en master professionnel 1 journalisme en presse écrite à l'ISTC Polytechnique d'Abidjan. Ange est passionné du journalisme surtout sur les questions de migration et de travail décent.

## ► 6. La Tunisie, refuge de stabilité pour les ivoiriens

Lina Benyoussef, Claude Eboulé et Marie-Esther Kouassi Akissi

Les migrants ivoiriens en Tunisie partagent des perspectives diverses et sont confrontés à des défis qui concernent leur statut juridique, leur emploi, leur intégration sociale et leur bien-être général. De nombreux Ivoiriens en Tunisie vivent en situation administrative irrégulière, ce qui les expose à divers risques et abus. Bien que les chiffres officiels varient, il est estimé selon l'enquête Tunisia-HIMS qu'environ 26 000 personnes originaires d'Afrique sub-saharienne vivent en Tunisie. Les Ivoiriens constituent la communauté originaire d'Afrique subsaharienne la plus importante en Tunisie, même en ce qui concerne les réfugiés et les demandeurs d'asile.

### Facteurs explicatifs

Un facteur important dans la migration des Ivoiriens en Tunisie est la suppression du visa d'entrée pour les ressortissants de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, y compris la Côte d'Ivoire. Cela a contribué à une augmentation de la migration vers la Tunisie. La présence des migrants ivoiriens en Tunisie est principalement concentrée à Tunis et le long de la bande côtière du pays. La population migrante ivoirienne est principalement masculine et composée majoritairement de jeunes âgés de 25 à 39 ans.

Les attentes et perspectives des migrants ivoiriens en Tunisie et de leur famille sont liées à des notions d'emploi, de sécurité, de statut juridique et de bien-être général. Ces attentes et perspectives peuvent être influencées par les conditions économiques, politiques et sociales en Côte d'Ivoire et en Tunisie, ainsi que par les politiques migratoires des deux pays.

Parmi les difficultés rencontrées par les Ivoiriens, il y a l'enseignement puisqu'ils sont nombreux à ne pas parler couramment la langue arabe. Aussi au niveau de vie des Ivoiriens, la plupart d'entre eux rencontrent des difficultés en raison de leur statut social.

►► J'ai choisi la Tunisie parce c'est un pays proche de la Côte d'Ivoire, et à cause de la qualité de l'enseignement. Au ce que cette destination ou l'on ne trouve aucun problème de discrimination raciale.

### Destination appréciée des migrants

«J'ai choisi la Tunisie parce c'est un pays proche de la Côte d'Ivoire, et à cause de la qualité de l'enseignement. On sait que c'est une destination où l'on ne trouve aucun problème de discrimination raciale», déclare Moïse Kouadjo.

Linda Cano, étudiante en architecture de nationalité Ivoirienne, vit en Tunisie depuis deux ans. «En tant qu'étudiante je ne rencontre aucune difficulté, je suis tranquille. Je ne peux pas nier qu'il n'y ait pas de moments difficiles pour un étudiant ici, mais il faut savoir s'adapter. Au niveau des migrants en situation irrégulière, les problèmes sont liés à leur statut administratif, et à la distance qui se crée avec la société tunisienne», affirme-t-elle.

Il est également important de noter que la gestion des différentes formes de migration en Tunisie, y compris l'immigration en provenance d'Afrique subsaharienne, reste un enjeu complexe qui impacte la politique, la société et l'économie du pays.

## Entretien avec Paterné Gossé, analyste SIRH à la Banque Africaine de Développement

«Si la situation sociale politique s'arrangeait et qu'on trouvait un moyen de garantir à peu près l'égalité entre les étudiants, ce serait une très bonne destination d'étude». Beaucoup d'Ivoiriens se rendent en Tunisie pour diverses raisons. Dans un entretien réalisé avec M. Paterné Gossé, le 24 février 2024, le migrant de retour de Tunisie nous parle des attentes qu'il avait et des perspectives pour l'avenir. Entretien.

### Quels étaient vos attentes via cette émigration en Tunisie?

C'était pour apprendre, avoir une formation professionnelle qui me permettrait dans le futur d'avoir une fonction. Pouvoir travailler une fois mon diplôme obtenu.

### Quelles sont les conditions qui vous ont poussé à partir en Tunisie?

J'étais un nouveau Bachelier, et comme je vous le disais, je voulais avoir une bonne formation professionnelle. J'ai dû soumettre un dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, puis j'ai été retenu en tant que boursier de l'état et c'est comme ça que je me suis retrouvé en Tunisie pour les études.

### Combien de temps y êtes-vous resté et comment était votre séjour là-bas en tant que jeune ivoirien?

J'ai fait un long séjour en Tunisie. Je suis parti en 2001 et rentré en 2015. Mon expérience en Tunisie se décompose en deux phases, pour ainsi dire. La phase avant et après la chute du régime du président Ben Ali. A l'époque de mon départ en Tunisie, il faut dire que les Tunisiens étaient déjà très hostiles envers les étrangers noirs. Nous subissions des traitements d'injustice, de racisme vis-à-vis des Tunisiens. Souvent, quand nous allions à l'école en métro, nous étions victimes de crachat. Cette période était un peu difficile, mais comme notre objectif était d'apprendre, nous ne nous décourageons pas. Mais en revanche, le gouvernement Tunisien soutenait beaucoup les étudiants étrangers. A cette époque, il y avait des

règles bien définies par rapport aux étrangers. Il fallait que les policiers les protègent, donc quand nous avions des problèmes avec la population locale, la police était là et nous soutenait. Ça, c'était l'époque Ben Ali. Après lui est venu l'époque du gouvernement islamiste. Une époque très brouillonne. Ils voulaient imposer un peu la culture musulmane à tout le monde ce qui ne faisait que créer des problèmes, et le racisme commençait à s'amplifier. Mais avec la venue de la BAD en Tunisie [de 2003 à 2014], les choses se sont légèrement calmées. En plus des étudiants, il y avait des personnes noires avec des postes haut placé. C'est à ce moment que les Tunisiens ont eu une certaine considération pour les Africains noirs en général.

### Après ces expériences, quelles sont vos perspectives au sujet de l'émigration vers la Tunisie?

Pour commencer, je ne conseillerais pas la Tunisie comme destinations d'étude dans l'immédiat. La situation socio-politique là-bas est compliquée. Même au temps de Ben Ali ou la situation était considéré comme très stable nous-même, nous rencontrions des difficultés en tout temps, alors aujourd'hui, non. Et je conseillerais encore moins aux gens d'y aller de façon irrégulière. Ce n'est pas une très bonne idée. Cependant, il faut dire, la Tunisie à de bonnes université. L'enseignement est très bien avec des professeurs qualifiés. Donc, en termes de perspectives, si la situation socio-politique s'arrangeait et qu'on trouvait un moyen de garantir à peu près l'égalité entre les étudiants, ce serait une très bonne destination d'étude.

Par ailleurs, les perspectives que j'envisageais pour mon avenir là-bas, c'était de détenir mon diplôme et pouvoir travailler là-bas, mais comme je le répète, les conditions en Tunisie sont établies de telle sorte que même quand tu as ton diplôme et des qualifications, la priorité reste les Tunisiens, donc il est difficile de s'en sortir. De plus, depuis le départ, les autorités nous faisaient signer des papiers stipulant qu'une fois le diplôme obtenu, il nous fallait rentrer dans notre pays, car le taux de chômage était déjà élevé. Si le problème de l'égalité est réglé, beaucoup de choses changeraient.

## Quatre questions à Denise Origlia, cheffe de projet à la fondation AVSI

«L'AVSI aide à la réinsertion des migrants de retour dans la vie professionnelle». Denise Origlia est cheffe de projet à la fondation AVSI qui est une organisation non gouvernementale à but lucratif fondée en 1972 à Cesena en Italie. Engagée dans la lutte contre la migration irrégulière, elle nous parle aujourd'hui des attentes et perspective des migrants dans cet interview.

### Quelles sont les attentes des personnes qui migre vers d'autres pays?

Ils partent généralement pour des raisons économiques. Ils se disent qu'ailleurs ils pourront s'en sortir plus qu'ici. Une étude de l'OIM sur le profil des migrants à montrer que 84 pour cent des migrants avaient un emploi avant leurs départs. On a eu des cas ou une femme était travailleuse domestique ici en Côte d'Ivoire et elle s'est dit qu'elle allait aller en Tunisie pour gagner plus.

### Quelles sont les solutions que L'AVSI propose pour freiner la migration irrégulière?

Pour cela on a des projets de sensibilisation, le premier projet qu'on a eu était un projet financé par l'Union européenne en 2017-2018, la période ou au niveau statistique nous avons le plus grand nombre de départs depuis la Côte d'Ivoire. On a réalisé des activités à destination du grand

public, des émissions radio, télé, des affiches dans les rues. Le deuxième projet financé par la conférence épiscopale italienne avait pour objectif la sensibilisation mais aussi la réinsertion des migrants de retour et l'accompagnement ou la prévention de départ. Le troisième projet, financé par le ministère de l'intérieur italien, était également sur la prévention de la migration avec pour objectif de renforcer le tissu économique de la Côte d'Ivoire.

### Comment venez-vous en aide aux migrants de retour?

L'AVSI aide les migrants de retour à la réinsertion dans la vie professionnelle. On leur propose des formations et des fonds pour investir, on leur trouve des logements pour d'autres. On leur apporte un soutien psycho-social en établissant un rapport de confiance avec eux pour qu'ils puissent s'ouvrir et raconter leurs vécus.

### Quelles sont les différentes activités dans lesquelles vous insérez les migrants de retour?

On ne décide pas pour eux l'activité dans laquelle ils vont s'insérer, on écoute chaque personne et on lui laisse le choix. Mais majoritairement les migrants de retour sont plus intéressés par le commerce, la restauration, la couture, la coiffure, la livraison et souvent l'élevage.



### **Lina Benyoussef (Tunisie)**

Etudiante en première année du Master Cross Média de l'IPSI de Tunis et diplômée en journalisme. Lina est intéressée par la création de contenu numérique. Elle a reçu le quatrième prix pour l'Académie de journalisme d'investigation lors de sa troisième session, organisée par l'Organisation Article 19 pour l'Afrique du Nord.

---



### **Claude Eboulé (Côte d'Ivoire)**

Etudiante en troisième année de journalisme spécialité presse imprimée de l'ISTC Polytechnique d'Abidjan. Passionnée de journalisme, Claude a pour ambition de devenir les yeux du monde. En ce sens, elle détient un certificat décerné par l'ambassade des États-Unis à Abidjan, sur le journalisme indépendant et a été une associée junior pendant cinq mois dans un projet de fact-checking instigué par l'entreprise PI. Elle espère acquérir encore plus d'expérience qui pourront l'affiner en tant que journaliste.

---



### **Marie-Esther Kouassi Akissi (Côte d'Ivoire)**

Etudiante en licence professionnelle 3 de journalisme option radio de l'ISTC Polytechnique d'Abidjan. Marie-Esther est passionnée de journalisme et d'esthétique.

## ► 7. Diplômés de la diaspora: Les difficultés à obtenir un emploi une fois de retour en Côte d'Ivoire

Ahoua Tchékplélé Djabaté et Ghada Zouari

Roxane Kouamé est Ivoirienne. Elle étudie l'architecture. Bien qu'inscrite dans l'une des meilleures universités de la capitale [ivoirienne], elle chérit le rêve de poursuivre ses études à l'étranger.

► Étudier à l'étranger pour moi, c'est revenir et avoir un CV international, avoir plus d'opportunités de travail et avoir un bon carnet d'adresses, plus de notoriété dans nos entreprises.

«Étudier à l'étranger pour moi, c'est revenir et avoir un CV international, avoir plus d'opportunités de travail et avoir un bon carnet d'adresses, plus de notoriété dans nos entreprises. Parce que, les diplômés obtenus à l'étranger sont plus «lourds» comme on le dit dans notre jargon. Du coup, ça pèse plus dans le monde du travail ici».

Partir, c'est bien. Mais qu'en est-il de l'employabilité après le retour au pays ? C'est cette préoccupation qui nous a mené vers Malama Dosso, une jeune mère entrepreneur franco-ivoirienne. Après de nombreuses formations effectuées en France et dans plusieurs autres pays, elle est rentrée en Côte d'Ivoire depuis 2021. Elle partage avec nous son expérience en tant qu'employée dans un restaurant.

«Moi, quand j'ai vu cette opportunité, j'étais vraiment emballée parce que je me suis dit que c'était un moyen de me faire un réseau, de d'avoir

► Moi, quand j'ai vu cette opportunité, j'étais vraiment emballée parce que je me suis dit que c'était un moyen de me faire un réseau, d'avoir l'expérience d'être employée en tant qu'ivoirienne.

l'expérience d'être employée en tant qu'ivoirienne. On m'a proposé un salaire de 167 000 francs CFA que j'ai accepté. Pourquoi? Parce que j'avais de l'économie. Et pour moi c'était surtout le fait de pouvoir avoir une expérience».

Malama, qui a fait le choix de revenir en Côte d'Ivoire, revient sur les préjudices subis et sur les conditions de vie des diplômés de la diaspora vivant en Côte d'Ivoire.

«En tant qu'employée, j'ai du mal à avoir un emploi selon mes critères, j'ai vraiment du mal. Quand j'arrive, on essaie de me dévaloriser pour que je puisse accepter leur salaire. Ou, tout simplement [les employeurs] ont peur. Ils me disent: «On ne peut pas te payer, tu es trop chère, il faut que tu t'adaptes». J'ai eu du mal à avoir un emploi à Abidjan».

Aujourd'hui, malgré ses coups durs, elle a réussi à se reconstruire en tant que chef d'entreprise «management-business-éducation» et se consacre à sa vie de jeune mère.

Diplômés au pays ou à l'étranger, le problème de l'insertion professionnelle des jeunes reste toujours d'actualité.

C'est suite à ce constat que le réseau ivoirien des diplômés de la diaspora a vu le jour comme l'explique Steve Esis, président du Réseau ivoirien des diplômés de la diaspora (RIDDD).

«Notre plus belle satisfaction, c'est de faciliter l'atterrissage de nos petits frères et de nos petites sœurs formés à l'extérieur et qui désirent revenir au pays pour avoir un stage d'apprentissage, pour intégrer une entreprise, ou pour un travail temporaire. C'est une opportunité que nous n'avons pas eu, donc en tant que aînés, on s'est parlés, on s'est mis ensemble dans la solidarité pour pouvoir créer cette opportunité pour eux».

Au cours de la prochaine décennie, le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail mondial pourrait atteindre les 500 millions. Selon un rapport de l'OIT datant de 2022, 73 millions de jeunes sont chômeurs et les jeunes sont deux fois plus à risque que la population adulte d'être au chômage.

►► Notre plus belle satisfaction, c'est de faciliter l'atterrissage de nos petits frères et de nos petites sœurs formés à l'extérieur et qui désirent revenir au pays pour avoir un stage d'apprentissage, pour intégrer une entreprise, ou pour un travail temporaire.



### Ahoua Tchékplélé Djabaté (Côte d'Ivoire)

Etudiante en master professionnel 2 de journalisme, option télévision à l'ISTC Polytechnique d'Abidjan. Passionnée des médias et des métiers de l'audiovisuel, elle se distingue par son intérêt à être journaliste reporter d'images, où elle aspire à capturer et à partager des histoires inspirantes à travers le pouvoir de l'image.



### Ghada Zouari (Tunisie)

Etudiante en deuxième année Master Journalismisme d'investigation de l'IPSI de Tunis, titulaire d'un master journalismisme cross-media. Ghada est une journaliste spécialisée en investigation, professeure d'éducation physique et sportive et également entraîneuse de tennis deuxième degré.

**Note:** Cet article a été adapté à partir d'un reportage audiovisuel<sup>6</sup> coproduit par Ahoua Tchékplélé Djabaté et Ghada Zouari.

6 "Diplômés de la diaspora: Les difficultés de l'employabilité après le retour au pays", Alerte info, 2 septembre 2024.

## ► 8. Des cas de traite des travailleurs étrangers en Tunisie: Un cri silencieux des citoyens ivoiriens, particulièrement des femmes, exploitées dans le travail domestique

Sameh Gharsalli et Jean Marie Gohi

La traite des personnes constitue une forme grave de criminalité et de violation des droits de l'homme et consiste à recruter ou à recevoir une personne afin de la soumettre à une forme d'exploitation avec l'utilisation de moyens illicites tels que l'exploitation d'une situation de vulnérabilité, conversion, menace ou recours à la force.

C'est le cas de Cécile, dont le nom a été modifié afin de protéger son identité. Cécile, une jeune Ivoirienne de vingt-huit ans est une ancienne victime. Elle fait partie de ce nombre important de personnes maltraitées et mises en situation d'exploitation en Tunisie. A la recherche du mieux-être, ces victimes se retrouvent privées de liberté et travaillent dans des conditions pénibles. Cécile nous explique son calvaire.

Originaire de Lakota dans la région du Loh Djiboua, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, Cécile donne l'air enthousiaste lorsqu'elle nous reçoit sous un arbre à quelques mètres de son domicile, en toute discrétion. Une fois installés sur des chaises faites de bois de chauffe, elle semble détendue. Le sourire aux lèvres, elle chahute en faisant des blagues, tourne tout en dérision. Mais ne cesse d'incliner sa tête lorsqu'elle parle, comme si elle avait de la rancœur. A peine la toute première question posée, elle prend les rênes du dialogue. Ce n'est qu'à ce moment qu'elle ose rompre le silence sur son vécu, face au magnétophone. Le dos légèrement courbé avec les mains croisées sur ses jambes écartées, elle se lance dans son récit.



Expériences vécues (1) : quand le rêve d'une vie meilleure se heurte à la réalité (photo prise à 2' du reportage)

Cécile à effectuer son voyage vers la Tunisie pour travailler durant une courte période. Elle va vite se rendre compte que son ambition sera irréalisable face à ce qu'elle va vivre. Dès le départ, elle a été trompée par une soi-disant «structure de voyage».

---

►► Comme les autres filles qui y vont, j'ai été assurée que j'aurai un travail bien rémunéré, une bonne condition de vie. Dès que l'envie se présenterait, je pourrai rentrer au pays. Une chose qui m'a convaincue.

«Comme les autres filles qui y vont, j'ai été assurée que j'aurai un travail bien rémunéré, une bonne condition de vie. Dès que l'envie se présenterait, je pourrai rentrer au pays. Une chose qui m'a convaincue».

Cécile va donc être contactée pour aller travailler en Tunisie. Un travail domestique dans une famille nantie. Une opportunité en apparence banale, souvent présentée aux migrantes. Une chose va l'intriguer à son arrivée à l'aéroport, lorsqu'elle va se voir retirer son passeport par l'intermédiaire venu la chercher à la descente de son vol.

### Les «agences»

Le Directeur des opérations de l'Agence Emploi Jeune de Côte d'Ivoire, Frédéric Kabran, confirme ce témoignage: «c'est un circuit d'escroquerie. C'est l'appât du gain, le gain facile, la malhonnêteté qui les incitent à procéder ainsi. Par moment, ce sont des recrutements contre rémunération».

Il estime que ce qui échappe à l'Agence Emploi Jeune est ce qui s'effectue de bouche à oreille, puisque ce ne sont pas des structures formellement établies ou des personnes qualifiées, qui procèdent à ces recrutements. Avant d'aller en Tunisie, le contact s'est fait par le biais d'une telle structure informelle.

---

►► C'est un circuit d'escroquerie. C'est l'appât du gain, le gain facile, la malhonnêteté qui les incitent à procéder ainsi. Par moment, ce sont des recrutements contre rémunération.

«A la recherche d'opportunités de travail en Tunisie, je me suis confiée à une structure qui disait pouvoir m'aider en ce sens». Une structure qui, selon des recherches, n'existe pas formellement. Il s'agit d'intermédiaires qui ont des contacts dans les deux pays. Ils forment une activité avec les entremetteurs en Tunisie qui se font de l'argent sur le dos des victimes. «Le total de la somme payée revient à 350 000 francs CFA, versés à la structure, environ 850 à 900 dinars tunisiens».

Cette somme permettrait à la structure de lui faire des papiers, m'explique-t-elle. Les agents conviennent avec la victime que le reste sera donnée lors du départ, une fois les papiers terminés. Un moyen de rassurer la victime.

---

►► A la recherche d'opportunités de travail en Tunisie, je me suis confiée à une structure qui disait pouvoir m'aider en ce sens... Le total de la somme payée à la structure revient à 350 000 francs CFA, environ 850 à 900 dinars tunisiens.

▀▀ Ces victimes sont recrutées sous de fausses promesses. Les trafiquants identifient des individus vulnérables, souvent issus de milieux défavorisés; en utilisant des promesses d'emploi ou d'une vie meilleure.

A l'OIT, le consultant juridique et expert des questions migratoires, Fabrice Apata, explique: «Ces victimes sont recrutées sous de fausses promesses. Les trafiquants identifient des individus vulnérables, souvent issus de milieux défavorisés; en utilisant des promesses d'emploi ou d'une vie meilleure. Les victimes sont déplacées d'un endroit à un autre de manière clandestine. Une fois arrivées à destination, elles sont hébergées dans des conditions précaires et réduites à différentes formes exploitation».

En effet, il n'y a pas réellement de papiers à fournir. En plus, il n'y a pas de contrat de travail signé. Considérant que les ressortissants ivoiriens ont la possibilité de séjourner 90 jours en Tunisie sans permis de séjour ni visa, les intermédiaires vont jouer sur la vulnérabilité des victimes pour leur vendre du rêve.

La traite des travailleurs étrangers, alimentée par la demande croissante de main-d'œuvre bon marché, touche de plus en plus les citoyens ivoiriens, qui se voient attirés par de fausses promesses d'opportunités économiques. La réalité qui les attend, cependant, est bien différente. Les femmes, en particulier, sont souvent dirigées vers le travail domestique, où elles se retrouvent victimes d'exploitation et de conditions de travail inhumaines.

Une fois à l'aéroport, Cécile est prise en charge et conduite seule dans l'appartement de son employeur. Dès les premiers instants, l'employeur va lui imposer un rythme de vie à suivre et des

règles à respecter. C'est à ce moment qu'elle va vivre son cauchemar.

## Un rêve d'opportunité devenu un cauchemar

En Tunisie, les victimes de la traite des personnes et les travailleuses s'abstiennent de témoigner par crainte de représailles ou d'expulsion. Les associations et les organisations hésitent à parler publiquement des cas de femmes victimes de sous-emploi afin de ne pas perdre leur relation de confiance avec les victimes.

Le voyage vers la Tunisie représente l'espoir d'une vie meilleure, la promesse d'opportunités d'emploi et une échappatoire aux difficultés économiques de leur pays d'origine. Les personnes qui organisent la transaction fictive entre des travailleuses et des familles aisées utilisent de faux contrats pour piéger les travailleuses domestiques, puis confisquent leurs passeports de peur qu'elles puissent s'échapper, tout en les menaçant de pouvoir les faire retourner à leur pays. Différents types de violence viennent s'ajouter comme la violence verbale et physique.

Les victimes se retrouvent piégées dans des situations où leurs droits fondamentaux sont bafoués. Des horaires de travail excessifs aux salaires dérisoires, en passant par la privation de liberté, ces personnes endurent des conditions difficiles, souvent dans l'ombre, sans aucun recours à la justice.

Pour lutter efficacement contre ce crime, il faut adopter une approche fondée sur les droits de l'homme, de l'identification à la réintégration des victimes. En 2021, l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes en Tunisie (INLTP) a reçu 684 radiations liées à 653 victimes. Le travail forcé est la principale forme de traite des personnes, telle que publiée par l'INLTP, représentant en 2021 68 pour cent des cas. Les citoyens ivoiriens sont les principales cibles du travail forcé, en particulier dans le travail domestique.

Il est impératif que les organisations internationales et les gouvernements locaux prennent des mesures effectives pour lutter contre la traite des travailleurs étrangers, en mettant un accent particulier sur la protection

des citoyens ivoiriens, et surtout des femmes, qui sont les plus vulnérables. Les lois existantes doivent être renforcées, les mécanismes de contrôle améliorés, et la sensibilisation du public intensifiée pour briser le silence qui entoure cette réalité insidieuse.

Selon Malek Khaldi, membre de l'INLTP, la sensibilisation du public joue également un rôle crucial dans la lutte contre la traite des travailleurs. Parallèlement, des mesures de protection accrues pour les victimes de la traite, avec un soutien psychologique et juridique, sont essentielles pour aider ces individus à reconstruire leur vie après avoir échappé à l'emprise des trafiquants. Enfin, la collaboration des autorités tunisiennes avec les autorités ivoiriennes doit s'intensifier pour identifier, poursuivre et punir les coupables, tout en offrant un soutien essentiel aux victimes.

Malek Khaldi ajoute que l'INLTP, en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations, fournit diverses assistances aux victimes et leur assure un traitement et un accompagnement sanitaire. Dans certains cas sensibles, l'INLTP fournit un logement, et du travail afin de trouver des solutions pour les aider à rentrer chez eux.

Il est primordial que la lumière soit jetée sur l'ombre grandissante de la traite des travailleuses ivoiriennes en Tunisie. En unissant leurs efforts, les gouvernements des deux pays peuvent œuvrer pour mettre fin à cette exploitation dévastatrice. La protection des droits fondamentaux de ces femmes, la punition des responsables et la sensibilisation du public sont des étapes essentielles pour éradiquer cette injustice et offrir aux travailleuses ivoiriennes la possibilité de reconstruire leur vie dans la dignité.



### Sameh Gharsalli (Tunisie)

Etudiante en 1<sup>ère</sup> année de master «journalisme d'investigation» à l'IPSI de Tunis et formatrice en factchecking. Sameh est passionnée par le domaine du gaming (les jeux vidéo), le doublage et la photographie. Elle s'est engagée avec la plate-forme d'investigation «Alqatiba», travaille comme journaliste dans la radio locale de Kasserine et comme consultante journaliste avec l'organisation IFES. Elle a reçu des prix nationaux et internationaux en journalisme d'investigation.



### Jean Marie Goh (Côte d'Ivoire)

Etudiant en troisième année de journalisme, option TV à l'ISTC Polytechnique d'Abidjan. Il s'est engagé dans le journal école. Jean Marie est passionné par la production audiovisuelle et le management. Il est par ailleurs cadreur-monteur vidéo pour des structures de communication et des établissements scolaires, animateur d'événements, présentateur web et community manager.

## ► 9. Routes de solidarité: Les ONGs au service des migrants entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie

Radhia Charaabi et Aude Carole Sery

La migration transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie est un enjeu majeur pour les droits humains, le développement et la coopération entre les deux pays. Malgré les opportunités qu'elle offre, cette migration expose également les migrants ivoiriens à des risques de travail forcé, d'exploitation ou de traite, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du travail domestique. Selon une étude de l'OIM, la plupart des migrants ivoiriens partis vers la Tunisie ignoraient les dangers de ce parcours et la réalité de la vie (emploi, logement, santé, etc.) dans ce pays, ainsi que les formalités nécessaires pour y résider et y travailler légalement et décemment.

Face à cette situation, des ONG locales, en partenariat avec des organisations internationales, se mobilisent pour protéger, accompagner et réinsérer les travailleurs migrants ivoiriens en Tunisie ou de retour. Mme Ferdaoues Oueslati, coordinatrice nationale du projet de l'OIT Programme Intégré pour le recrutement équitable (FAIR), confie que les travailleurs migrants, en situation irrégulière et «susceptibles d'être des victimes de travail forcé sont repérés par des syndicats de travailleurs migrants en Tunisie et par des points focaux qui travaillent en étroite collaboration avec des organisations non gouvernementales locales, nationales et internationales» afin de trouver des solutions concrètes pour ces personnes. Ils sont au nombre de «1 700 travailleurs migrants en situation irrégulière syndiqués en Tunisie», pays de destination.

En outre, ces situations de travail forcé sont contraires aux conventions internationales ratifiées par la Tunisie, qui interdisent l'esclavage, la servitude, le travail forcé ou obligatoire, et garantissent les droits fondamentaux des travailleurs migrants. Elles sont également contraires à la Constitution tunisienne de 2014, qui consacre la dignité humaine, la liberté, l'égalité

►► Les travailleurs migrants, en situation irrégulière et susceptibles d'être des victimes de travail forcé sont repérés par des syndicats de travailleurs migrants en Tunisie et par des points focaux.

et la justice sociale. Elles sont enfin contraires aux intérêts des deux pays, qui ont signé en 2012 un accord de coopération pour promouvoir une migration régulière, ordonnée et solidaire, dans le respect des droits de l'homme et du développement durable. Le renforcement des capacités et la sensibilisation des acteurs de la société civile, des travailleurs et employeurs sont quelques actions dans la lutte contre le problème.

### Solidarité sans frontières: les ONG viennent en aide aux migrants

En Côte d'Ivoire, les ONG s'investissent pour assurer la prise en charge des migrants ivoiriens. C'est le cas de Caritas Côte d'Ivoire, une ONG catholique, qui agit pour la solidarité et la justice sociale, et a collaboré avec l'OIM et l'OIT pour appuyer le processus de retour et de réintégration des migrants ivoiriens victimes de travail forcé en Tunisie. Ce processus a bénéficié de l'appui financier de la Côte d'Ivoire, qui a accordé «plus d'un milliard de francs CFA pour soutenir ses

concitoyens», comme indiqué dans le communiqué du conseil des Ministres du 1er mars 2023.

Selon le rapport de profilage des migrants ivoiriens établi par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 8 497 migrants ivoiriens ont bénéficié d'une assistance au retour volontaire en Côte d'Ivoire dans le courant des années 2017 et 2020. Parmi eux, 885 provenant de la Tunisie, ont bénéficié d'une assistance au retour volontaire entre 2017 et 2020 et en 2023, 500 ont profité de cette assistance.

Le gouvernement ivoirien, avec le soutien de l'AVSI Côte d'Ivoire, une branche de l'Association des Volontaires pour le Service International, a mis en place un programme de réinsertion socioprofessionnelle pour les migrants de retour. Créée en 2008, l'organisation non gouvernementale à but non lucratif s'est donnée pour mission d'aider économiquement les personnes «à risque de départ» et celles de retour. Au total 450 personnes ont été ainsi réinsérées entre 2020 et 2021. Mme Denise Origlia, Cheffe de projet de ladite institution explique que «le projet d'intervention pour l'accompagnement et la réinsertion des travailleurs migrants de retour de Tunisie, est un projet en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail qui a débuté en octobre 2023. D'une durée de 7 mois, le projet compte 20 personnes bénéficiaires». La formation professionnelle, le développement personnel et la sensibilisation sur la migration régulière sont au cœur de l'initiative, qui a pour but de faciliter la réinsertion des personnes de retour dans le tissu social.

## Information, orientation et accompagnement

En Tunisie, plusieurs organisations non gouvernementales s'engagent dans la lutte contre ce phénomène préoccupant. En 2021, 28,8% des notifications reçus par l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes provenaient des ONGs.

Terre d'Asile Tunisie, la section tunisienne de France Terre d'Asile, est une organisation non gouvernementale créée en 2012, qui intervient pour promouvoir les droits des migrants, demandeurs d'asile, réfugiés, et mineurs non accompagnés en Tunisie. Ouverte à tous les étrangers quel que soit leur statut, leur nationalité,

leur motif de séjour, elle opère à Tunis depuis 2014 et progressivement à Sfax depuis 2016. S'appuyant sur un réseau associatif, organisationnel et institutionnel actif et engagé, elle a pu informer, orienter et accompagner de nombreux migrants jusqu'à aujourd'hui dans leur parcours en Tunisie. L'association travaille en offrant une assistance juridique et sociale directe des communautés de migrants en Tunisie ainsi qu'une permanence d'accueil sociale et juridique de jour.

Les victimes de traite sont également soutenues, notamment les personnes qui sont arrivées en Tunisie à travers de faux contrats, séquestrées et forcées à travailler sans salaire dans des conditions indignes. Terre d'Asile Tunisie a lancé le projet RECOLTEHA pour contribuer à identifier et à assister les victimes de traite, et renforcer les capacités de la société civile et les médias pour mieux lutter contre ce phénomène international, à travers la prévention, la protection, la poursuite et le partenariat. En collaboration avec l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes, Terre d'Asile aborde le travail de prévention du phénomène effectué en Tunisie et dans les pays d'origine des victimes détectées.

L'objectif est d'identifier les victimes, en se concentrant sur la prestation de services et la collaboration avec d'autres organisations, en s'engageant dans diverses initiatives pour garantir une prévention et une réponse efficaces à la traite des êtres humains. Les victimes détectées par Terre d'Asile incluent les victimes d'exploitation sexuelle commerciale, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou la mendicité, le prélèvement total ou partiel d'organes, de tissus, de cellules, de gamètes et de gènes ou toutes autres formes d'exploitation. Selon le dernier rapport publié par l'association, elle agit avec un réseau associatif et communautaire qui permet de détecter les victimes qui sont principalement à Tunis et à Sfax, ainsi que dans d'autres gouvernorats, principalement côtiers.

Ces ONG locales jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le travail forcé dans la migration transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie, en apportant leur expertise, leur expérience et leur réseau aux migrants ivoiriens en situation de vulnérabilité. Elles contribuent ainsi à garantir le respect des droits des migrants, à favoriser leur intégration et à valoriser leur contribution au développement des deux pays.

Toutefois, il faut souligner la difficulté de recensement des migrants ivoiriens victimes de travail forcé en Tunisie, en raison du caractère irrégulier et changeant de cette réalité. Les chiffres avancés par les études citées sont donc à prendre avec prudence, car ils peuvent être sous-estimés. Par exemple, l'étude de l'OIT et de l'OIM date de 2021, et ne reflète pas forcément la situation actuelle. De même, le rapport de l'OIM sur le profilage des migrants ivoiriens de retour date de 2020, et ne prend pas en compte les retours

effectués en 2021 ou 2022. Il est donc nécessaire de renforcer les mécanismes de collecte et d'analyse des données sur la migration et le travail forcé en Tunisie et en Côte d'Ivoire, afin de mieux cerner l'ampleur et l'évolution du phénomène, et d'adapter les politiques et les actions en conséquence.



### **Radhia Charaabi (Tunisie)**

Journaliste d'investigation et étudiante en master professionnel de journalisme d'investigation à l'IPSI de Tunis. Radhia a reçu le premier prix de l'accès à l'information environnementale en Afrique du Nord et au Moyen-Orient avec l'article 19. Elle est passionnée par la société civile et coordinatrice des programmes au sein de l'Association de Développement Equitable, EDA.



### **Aude Carole Sery (Côte d'Ivoire)**

Etudiante en Licence professionnelle de journalisme option radio à l'ISTC Polytechnique d'Abidjan. Carole est une passionnée qui aspire à devenir une référence incontournable dans le domaine du journalisme. Voix-off, lecture, écriture, musique et voyage sont ses hobbies. Avec une détermination sans faille, elle est prête à conquérir le monde des médias. Carole est convaincue que son parcours éducatif, ainsi que ses expériences professionnelles et personnelles, la préparent parfaitement pour une carrière de journaliste de premier plan.



